Naturellement, quand le ministre a constaté que les défenses de la Colombie-Britannique étaient défectueuses, il a envoyé dans ces parages des garçons de Témiscouata et il a agi de même quand il a été question de pourvoir à la défense de la Nouvelle-Ecosse. Bien entendu, ce sont d'excellents sujets, mais ce n'est pas une raison pour les traiter de la sorte. Je signale la chose non seulement au ministre mais également au comité. J'espère qu'une fois l'injustice signalée, on y remédiera et qu'on ne fera pas l'apothéose de ceux qui l'ont perpétrée.

Autre chose: on m'a fait observer l'autre jour que j'avais consacré trop de temps à l'énumération des multiples ramifications du ministère de la Défense nationale. Est-ce ma faute s'il y en a tellement? J'ai tâché d'être aussi bref que possible. Je cherchais à savoir le but de chaque division du ministère et ce qu'en coûtait l'administration, mais personne ne m'a éclairé. La réponse à mes questions, on l'a donnée par t.s.f. aux frais du peuple canadien. Au lieu de donner le renseignement ici au comité, afin qu'il pût être consigné au compte rendu, le ministre a repris le microphone et dans une allocution à ses concitoyens canadiens, il a déclaré:

Et c'est maintenant sur moi que repose la responsabilité de voir à ce que l'on enrôle les hommes et les femmes requis pour notre armée, à ce qu'on leur fournisse le vêtement, le vivre, le couvert et la solde, à ce qu'on les équipe, les transporte et les instruise, et à ce qu'on les affecte à quelque fin, en quelque lieu et à quelque moment que ce soit, pour mieux assurer le triomphe de nos armes.

Telle était la responsabilité qu'il assumait lui-même. Puis, dans la phrase suivante il affirmait que ceux qui en assumeraient la responsabilité reviendraient au micro pour en reparler et fournir de plus amples développements. Il dit qu'en premier lieu la responsabilité retombait sur le ministre, mais il ajoutait que ceux qui allaient effectivement faire le travail allaient expliquer ce qui se faisait.

Je voudrais aujourd'hui mentionner quelques faits au sujet de mes compatriotes francophones de la province de Québec et toucher un mot de ce qu'ils ont accompli dans l'armée. J'ai déjà eu l'occasion, dans un article qui a paru dans le meilleur hebdomadaire du Canada, Le Saint Laurent, de la Rivière-du-Loup, de tracer un tableau sommaire de ce que les Canadiens français ont accompli depuis le début de la guerre. Cet article a été traduit et a paru dans d'autres journaux, y compris le Citizen, d'Ottawa. Deux mois après que la statistique relative aux Canadiens français eût été envoyée aux hauts fonctionnaires du ministère de la Défense nationale,-naturellement j'ai attendu que deux mois se fussent

écoulés,—j'ai publié cet article à seule fin de démontrer à mes concitoyens canadiens que la province de Québec et les Canadiens de langue française que compte le reste du pays faisaient leur part dans cette guerre, comme ils l'ont faite dans la dernière guerre. Cet article a été publié le 31 juillet dernier et a été reproduit en partie dans l'Ottawa Citizen du 3 septembre. Il cite des chiffres et expose certains faits. La traduction poursuit:

Un organe tory d'Ottawa, a récemment publié sur l'enrôlement volontaire dans la province de Québec un article éditorial dont voici

la conclusion:
"C'est peut-être le temps de faire connaître

les chiffres de l'enrôlement par provinces.

Ne serait-il pas plus juste d'établir une comparaison entre l'effort de guerre des Canadiens de langue française et ceux de langue anglaise?

D'abord, la vérité historique a démontré que, de 1914 à 1918, il n'y eut pas d'unité (unit) sans Canadiens français. Ils étaient au nombre de 3,000 dans le premier contin-gent, mais le général Sam Hughes leur refusa alors de former un régiment.

Il est vrai que le deuxième contingent com-prenait l'immortel 22e Régiment, qui était exclu-sivement composé de Canadiens français, mais il y avait aussi beaucoup de Canadiens fran-11 y avait aussi beaucoup de Canadiens fran-cais dans les régiments anglais d'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, en particulier dans le 10e de Calgary, (main-tenant les "Calgary Highlanders"), dont R. B. Bennett était le colonel honoraire. On n'en a donné aucun crédit à nos compatriotes parce qu'il n'y avait pas d'officiers canadiens fran-çais dans ces régiments.

Dans deux régiments anglais, le R. M. R. (Royal Montreal Regiment) et le 87e (Canadian Grenadier Guards), il y avait respectivement une compagnie composée d'officiers et de soldats canadiens-français. Dans deux de soldats canadiens-français. Dans deux autres régiments anglais de notre province, la proportion des nôtres était très forte, mais ils étaient tous soldats. Il n'y avait pas d'officiers canadiens-français dans les "Royal Highlanders of Canada" mi dans les "Victoria Rifles". Dans ce dernier régiment, les Canadiens français formaient au moins la moitié de l'effectif et ce fut, paraît-il, pour rendre un hommage posthume à une foule d'entre eux que les drapeaux du régiment furent disposés à l'église Notre-Dame à Montréal.

Il est a espérer que les erreurs du passé ne se répéteront plus indéfiniment.

Il ne faut pas oublier que de tous les régiments canadiens, le premier mobilisé dans la guerre actuelle fut celui de Maisonneuve.

En comparant les enrôlements au printemps dernier (1941—un an et demi après le début de la guerre—avec ceux d'il y a vingt-cinq ans, pour la même période de la Grande Guerre, les enrôlements dans tout le Dominion étaient de 18 p. 100 moindres cette année qu'alors et ceux de la province de Québec de 58 p. 100 de plus.

Le nombre des enrôlements volontaires de notre province est actuellement de 15,000 de plus que dans toute la dernière Grande Guerre. Le district militaire de Québec a eu l'hon-neur d'être le quatrième dans le dernier recru-tement volontaire. Il n'a été dépassé que par les districts de St-Jean, N.-B., Halifax, N.-E.,